

Conclusions

Ce rapport fournit une évaluation des répercussions qu'aura sur l'agriculture l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Celui-ci s'avère une réussite évidente, car il garantit de nombreuses possibilités à l'exportation pour le secteur agro-alimentaire. En même temps, il protège le cadre des politiques pour les secteurs canadiens soumis à la gestion de l'offre, ainsi que l'intégrité du système canadien de commercialisation des produits agricoles. On a cerné des possibilités d'élargissement du marché des céréales, des oléagineux, des bestiaux, des viandes rouges et des produits horticoles. Toutes les régions canadiennes bénéficieront de l'accroissement de ces débouchés. Au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord, il faudra procéder à certains rajustements pour les secteurs viticole et vinicole. À ce sujet, le fédéral, les provinces et les groupes professionnels ont amorcé des consultations pour élaborer des propositions concrètes en vue de résoudre les problèmes de transition.

Les effets sur le secteur des céréales et des oléagineux seraient entre autres : la possibilité d'augmenter les exportations d'huiles de canola et de soja ainsi que de blé et d'avoine de qualité élevée; la possibilité d'exportations accrues d'huile de canola vers les États-Unis par suite de l'élimination progressive des tarifs américains sur ce produit (après trois ans, la réduction du tarif américain sur le canola compensera largement la perte des avantages en vertu de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* pour les ports de la côte Ouest); et des débouchés supplémentaires pour les ventes de blé de meunerie et de blé pour les pâtes alimentaires aux États-Unis dès l'entrée en vigueur de l'Accord.

L'Accord devrait susciter d'importantes possibilités de ventes à l'exportation pour le secteur du bétail et des viandes rouges. Les marchés d'exportation devraient se développer, vu la nature compétitive du secteur canadien du bétail et des viandes rouges. Toutefois, le secteur de la transformation de la viande devra peut-être procéder à certains rajustements et à une rationalisation. Les exportations de bovins finis de grande qualité destinés à l'abattage, ainsi que de viandes bovine et porcine de grande qualité devraient augmenter avec la libéralisation du commerce. Puisque le secteur canadien de l'élevage opère fondamentalement dans un marché nord-américain, l'intensification des importations de bovins d'embouche destinés à l'engraissement dans des parcs canadiens augmentera le degré d'utilisation de la capacité disponible. Les débouchés accrus dans le secteur du bétail et des viandes rouges aux États-Unis devraient avoir des répercussions positives sur le marché canadien des céréales fourragères.